



Douzième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 42 c) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX POSTES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Note du Secrétariat)

1. L'Assemblée générale doit nommer membre du Comité des commissaires aux comptes le Vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire possédant un titre équivalent) d'un Etat Membre, afin de pourvoir la vacance survenue du fait de l'expiration du mandat du Vérificateur général des comptes de la Norvège (A/3581).
2. La délégation norvégienne a fait savoir au Secrétaire général que le Vérificateur général des comptes de la Norvège accepterait d'être nommé de nouveau membre du Comité des commissaires aux comptes.
3. On trouvera, annexé à la présente note, le texte d'une lettre adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pakistan. La délégation pakistanaise a demandé que cette lettre soit distribuée aux Représentants des Etats Membres.

ANNEXE

Lettre en date du 1er novembre 1957 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre que je vous ai adressée sur le même sujet le 27 juin 1957 et dans laquelle je vous faisais part de la décision de mon gouvernement de présenter la candidature du Vérificateur général des comptes du Pakistan au poste de membre du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, afin de pourvoir la vacance survenue du fait de l'expiration, le 30 juin 1958, du mandat du Vérificateur général des comptes de la Norvège.

Au moment où mon gouvernement a pris cette décision, le Gouvernement norvégien n'avait pas encore manifesté l'intention de présenter à nouveau la candidature de son Vérificateur général au Comité des commissaires aux comptes. Maintenant que le gouvernement norvégien a indiqué que telle était son intention, le Gouvernement pakistanais est revenu sur sa décision. Mon gouvernement estime qu'étant donné l'importance particulière et les responsabilités du Comité des commissaires aux comptes il conviendrait que l'élection des membres du Comité se fît à l'unanimité. En conséquence, et bien que la candidature du Vérificateur général des comptes du Pakistan ait reçu l'appui d'un assez grand nombre d'Etats Membres, mon gouvernement a décidé de retirer son candidat en faveur de celui de la Norvège.

Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance de mon gouvernement à tous ceux qui ont bien voulu appuyer la candidature du Vérificateur général des comptes du Pakistan.

-----